

**Décision du 11 mars 2019**

portant nomination des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de cassation

NOR : JUSB1908856S

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 4 août 2014 portant création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de cassation ;

Vu la décision du 18 décembre 2018 établissant la liste des organisations syndicales aptes à désigner des représentants au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de cassation et fixant le nombre de sièges de titulaires et de suppléants,

**Décide:**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de cassation :

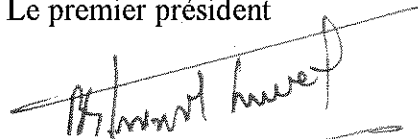
ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Union syndicale de la magistrature	M. Renaud Salomon	Mme Sylvie Maunand
UNSa Services Judiciaires	Mme Joelle Levy	Mme Marie-Françoise Megnien
Syndicat de la magistrature / Syndicat National C.G.T. des Chancelleries et Services Judiciaires	Mme Julie Mouty-Tardieu	M. Yves Massart
Fédération Interco CFDT-Justice	M. Thomas Turlin	M. Jean-François Canezi
Syndicat national C.JUSTICE des personnels Administratifs et Techniques du ministère de la Justice et autres	Mme Nathalie Durand	Mme Catherine Warrin

## Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 11 mars 2019

Le premier président



Bertrand Louvel